



ARGOS AVOCATS CONSEILLE PR0PH3CY DANS LE CADRE DE SA LEVEE DE FONDS DE 15 MILLIONS AUPRES D'IK PARTNERS

Paris, le 15 octobre 2021.

Argos Avocats – **Julien Sanciet** (associé) et **Magali Carosso** (associé) - a conseillé **Pr0ph3cy** et son fondateur, **Arthur Bataille**, dans le cadre de sa levée de fonds de 15.000.000 euros auprès d'IK Partners.

À l'occasion du mois européen de la Cybersécurité, la société de conseil Silicom et la plateforme SaaS de formation, Seela, se rapprochent pour former le Groupe Pr0ph3cy. Pr0ph3cy intervient auprès de ses clients Grands Comptes et Administration pour répondre à leurs enjeux critiques de sécurité et de "reskilling / upskilling" de leurs équipes.

Avec cette levée de fonds de 15 millions d'euros, la société paneuropéenne de capital-investissement IK Partners prend une participation minoritaire dans le groupe aux côtés d'Arthur Bataille, qui en conserve le contrôle et continuera à assurer sa gestion et son développement.

Pr0ph3cy et Arthur Bataille étaient également conseillés par Cazals Manzo Pichot Saint-Quentin (Bertrand de Saint Quentin, Valentin Damien) sur les aspects fiscaux.

IK Partners était conseillé par Hoche Avocats (Grine Lahèche, Audrey Szultz sur les aspects corporate et Jérôme Mas sur les aspects fiscaux). Les due diligences juridiques et fiscaux ont été réalisées par Delsol Avocats.

Contact :

Julien Sanciet

Email : jsanciet@argosavocats.com

Tél : +33(0)6.82.16.92.27

Magali Carosso

Email : mcarosso@argosavocats.com

Tél : +33(0)7.61.25.44.15